1960 — 1990 — 1992 — 1999 — 2008 — décembre 2008 — 2009

Photo : Reuters

Harry Markopoulos, concurrent de B. Madoff, alerte sans succès la SEC

Photo : Reuters

B. Madoff est accusé de la plus grosse fraude financière de l'histoire, évaluée entre 50 et 65 milliards $.

Photos : Startface, Splas News, Abaca

17 déc. L'acteur John Malkovich, le présentateur de CNN Larry King ainsi que Steven Spielberg comptent parmi les victimes de l'escroquerie

9 janv. Les enquêteurs trouvent dans ses bureaux 100 chèques signés et prêts à être envoyés d'une valeur totale de 173 millions $

2 fév. Parmi les nombreuses victimes apparaissent les noms de Daniel Hechter et de Liliane Bettencourt

29 mai Le parquet de Paris ouvre une information judiciaire à la suite d'une plainte d'une épargnante qui avait investi 540 000 euros dans la sicav Luxalpha

LE FIGARO

Les investisseurs lésés cherchent réparation en justice

Les épargnants français n'ont toujours pas récupéré leur mise. Ils s'impatientent alors que les procédures se multiplient.

LE PROCÈS Madoff ne devrait rien changer pour les épargnants français pris dans la nasse de son énorme fraude. La plupart d'entre eux ont en effet investi directement ou indirectement dans des fonds à passeport européen. Il s'agissait principalement de Thema International, dont HSBC était dépositaire, et surtout de la sicav Luxalpha, dont UBS était dépositaire. Selon l'AMF, une centaine d'OPCVM français ont été touchés par l'escroquerie, qui leur a coûté entre 550 et 700 millions d'euros.

Pour l'heure, les investisseurs lésés et leurs intermédiaires, banques et sociétés de gestion, n'ont pas récupéré leur mise. Les procédures judiciaires se multiplient en France et au Luxembourg. Elles visent principalement UBS et dans une moindre mesure HSBC. En tant que dépositaires, ces banques avaient en effet une obligation de conservation des avoirs et de contrôle des actifs et des opérations. Or, UBS a fait figurer sur certains bulletins de souscription une clause la déchargeant par avance de toute responsabilité en cas de défaillance du courtier américain. *« Ce qui est illégal au regard de la législation française et européenne des OPCVM »*, avance Isabelle Wekstein, avocate associée au cabinet Wan. Pourtant, UBS se retranche derrière cette clause pour ne pas rembourser les clients de Luxalpha.

Le bras de fer continue

L'affaire a aussi été portée au pénal. Fin mai, le parquet de Paris a ouvert une information judiciaire à la suite d'une plainte d'une pharmacienne retraitée qui avait investi 540 000 euros dans Luxalpha. Dans la foulée, le juge Renaud van Ruymbeke a été désigné par le président du tribunal de grande instance de Paris pour enquêter sur la fraude. *« L'instruction devrait permettre de déterminer les responsabilités des différents acteurs, notamment celles d'UBS »*, espère Jean Reinhart, avocat de la plaignante.

D'autres actions sont en cours au civil. Le cabinet de conseil Deminor entend *« démontrer les relations qui unissaient Luxalpha à UBS et à Madoff »*. Dans cette affaire, quatre cabinets d'avocats (Gide, Wan, Orrick Rambaud Martel, Stehlin) unissent leurs forces et Ernst & Young, le commissaire aux comptes de Luxalpha est mis en cause.

Qu'espèrent aujourd'hui les sociétés de gestion ? *« Qu'UBS rembourse et indemnise les investisseurs. Si nous n'y parvenons pas à l'amiable, nous voulons qu'elle soit condamnée notamment pour manquements à ses obligations de dépositaire »*, explique Isabelle Wekstein. En attendant, quelques intermédiaires tels qu'Allianz Alternative AM et Meeschaert Gestion ont déjà procédé à un dédommagement. *« Pour chaque client ayant investi directement ou indirectement dans Luxalpha, notre maison a racheté les parts de la sicav en totalité au prix de revient »*, précise Cédric Meeschaert, président du directoire.

Dans d'autres établissements, les clients attendent toujours. Certains s'impatientent et commencent à se retourner contre les sociétés de gestion françaises par l'intermédiaire desquelles ils ont acheté des produits contaminés par Madoff.

DANIÈLE GUINOT

Un séisme est en cours dans le monde feutré de la gestion privée

Les particuliers fortunés sont devenus plus méfiants. Que ce soit au sujet de leurs placements ou de leurs intermédiaires.

UNE GOUTTE d'eau de 65 milliards. L'affaire Madoff, arrivant au lendemain d'une crise boursière inédite depuis les années 1930, a été cette fameuse goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Assommés par leurs pertes boursières, puis par la découverte qu'ils étaient ou auraient pu être exposés à la gigantesque escroquerie de Bernard Madoff, les clients des banques privées ont changé. *« Entre un gérant de fortune et son client, tout est affaire de confiance. Cette confiance est durablement atteinte dans plusieurs établissements »*, explique Pierre Reboul, consultant pour le cabinet de conseil en stratégie Roland Berger. Depuis la crise et Madoff, beaucoup répartissent davantage leurs avoirs entre plusieurs maisons. Au cas où…

L'affaire Madoff a frappé de plein fouet certaines banques. *« La banque suisse UBP était très exposée au risque Madoff »*, relève Pierre Reboul. Certains établissements ont rapidement pris la mesure de ce risque de réputation et ont pris les devants. En France, Meeschaert a ainsi indemnisé ses clients, et surtout en Espagne Banco Santander a remboursé les siens. Très vite, pour ne pas traîner le boulet Madoff. UBS, elle, est toujours empêtrée dans ce dossier via sa sicav Luxalpha (*voir ci-dessus*).

La chute de l'icône UBS

La banque suisse, qui vient d'annoncer une quatrième augmentation de capital pour faire face aux pertes et sorties de trésorerie, est mise en cause en tant que dépositaire de Luxalpha. UBS, nom hier magique dans la gestion de fortune, fait aujourd'hui fuir les clients.

L'affaire Madoff et la crise financière sont en train de rebattre les cartes. Les parts de marché évoluent vite. Il y aura un avant et un après-2009, avec des perdants et des gagnants. *« Aujourd'hui, les clients veulent comprendre ce qu'ils achètent, les produits dans lesquels ils investissent. Ils demandent plus de transparence »*, explique un banquier. Ils sont aussi devenus plus frileux. Et les clients de gestion très fortunés ne sont pas les seuls concernés. La clientèle grand public française serait l'une des plus touchées en Europe (une centaine de produits financiers a été contaminée dans des proportions souvent réduites il est vrai).

Effet collatéral de l'escroquerie, la fameuse « architecture ouverte », qui consiste pour une banque à proposer des produits de la concurrence, en a pris un coup. Tout comme les hedge funds. *« Il y a eu des réactions de panique de la part de clients de la gestion privée en Europe qui étaient trop exposés notamment dans des banques suisses aux hedge funds à hauteur de 20 à 25 % »*, explique Massimo Tosato, vice-président de Schroders.

Ébranlés, certains banquiers se consolent ces temps-ci autour d'un bon mot : Madoff se serait inspiré des régimes de retraite par répartition pour faire payer par les nouveaux arrivés les revenus des anciens. *Private joke…*

CAROLE PAPAZIAN

Le scandale a rejailli sur les hedge funds

Le fonds Madoff n'était pas un hedge fund mais un fonds classique. *« Et les investisseurs ont très bien compris qu'il s'agissait d'une fraude, d'un vol pur et simple, sans rapport avec la gestion des hedge funds »*, rappelle Xavier Lépine, président du directoire de l'UFG. Mais le scandale a jeté le discrédit sur les fonds de fonds, qui sélectionnent différents hedge funds, en principe les meilleurs, pour faciliter la vie des investisseurs. *« Certains avaient sélectionné le fonds Madoff. Ils ont perdu la confiance de leurs souscripteurs et ont vu leurs encours fondre »*, explique Chris Manser, responsable des fonds de hedge funds chez Axa IM. Le coup de grâce pour des fonds dont les performances décevaient et qui devaient déjà faire face à d'importants retraits.

La page semble maintenant en passe d'être tournée. *« Les hedge funds ont retrouvé de belles performances. S'ils continuent sur cette tendance, l'année 2009 pourrait être l'une des meilleures de leur histoire »*, assure Xavier Lépine. De quoi redorer leur blason. *« Les retraits s'amenuisent. Les hedge funds commencent même à attirer de nouveaux capitaux »*, souligne Chris Manser.

ANNE BODESCOT